

Décret n° 2004-66 du 06 Avril 2004  
portant nomination d'un Ambassadeur,  
Directeur National du Protocole

*LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,*

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2002-373 du 4 décembre 2002 portant attributions et organisation du cabinet du Président de la République .

Vu le décret n°2002-13 du 3 février 2003 portant modification de l'article 24 du décret n°2002-373 du 4 décembre 2002 portant attributions et organisation du cabinet du Président de la République.

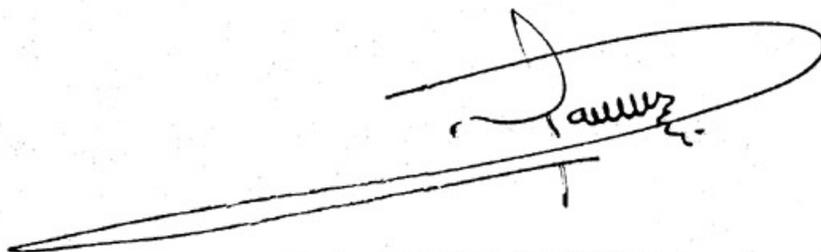
DECRETE :

**Article premier-** Monsieur Christ Bonaventure ENGOBO est nommé Ambassadeur, Directeur National du Protocole en remplacement de monsieur Pascal ITOUA OYONA.

**Article 2.-** Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonction de monsieur Christ Bonaventure ENGOBO, sera inséré au Journal officiel.

Brazzaville, le 06 Avril 2004

2004-66



Denis SASSOU-NGUESSO./-